

la région Normandie signe un partenariat avec la branche mode-habillement-maille

3-4 minutes

Un accord de partenariat a été signé le 14 mai 2019 entre la région Normandie et la branche professionnelle mode-habillement-maille, pour un "plan d'actions" en matière d'orientation, de formation et d'emploi. Il prévoit en particulier de penser conjointement l'évolution de l'offre de formations au niveau scolaire et en matière de formation professionnelle, une promotion des métiers de la branche auprès des lycéens et des actions en faveur du rapprochement école-entreprise. Un comité de pilotage annuel est constitué pour assurer le suivi et "impulser les travaux stratégiques".



David Margueritte, vice-président en charge de la formation et du développement des compétences de la région Normandie, et Marc Pradal, président de Normandie Habillement.

Dans le cadre de sa "volonté de contractualiser avec les branches professionnelles" autour des thématiques de l'orientation, de la formation et de l'emploi, la région Normandie vient de signer le 14 mai 2019 un accord avec la branche professionnelle mode-habillement-maille.

mieux répondre aux besoins en emploi et compétences

Il s'agit de mieux répondre aux besoins en emploi et compétences pour cette filière au travers d'actions menées en particulier avec les établissements scolaires. La collectivité s'engage notamment à consulter la branche pour "l'évolution de l'offre de formation sous statut scolaire, par la voie de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue".

Les métiers de la mode seront promus auprès des lycéens avec par exemple le dispositif "Mode in Normandie", financé pour 100 000 €, et consistant en une manifestation sur la base d'un projet pédagogique. Le partenariat prévoit aussi de "faciliter le rapprochement école-entreprise" au travers de "parrainage d'une école ou d'une section de formation par un chef d'entreprise", par l'accueil d'enseignants et de formateurs au sein des entreprises ou encore par des interventions de professionnels en classes.

Concernant la formation continue des salariés en entreprise, il s'agira de développer les compétences et en particulier celles attendues à l'avenir. Chaque année un bilan du nombre de salariés formés et des types de formations dispensées sera dressé par la région, Normandie Habillement/Uric-Unimaille et Opcalia. Ce temps permettra d'"adapter les offres de formation", notamment pour les demandeurs d'emploi et anticiper "l'évolution des métiers". La filière habillement emploie environ 3 000 personnes en Normandie.